

Image not found or type unknown



Legataire universel abus de pouvoir

Par **anavim**, le **28/03/2014** à **00:14**

bonjour

ma soeur a été nommée légataire universelle et à ce titre elle me refuse tout accès à la maison de notre défunte maman et elle me refuse la clé pour accéder à la maison inoccupée depuis 3 ans.

je suis avec ma 2e soeur héritière réservataire à ce titre comment puis-je faire pour obtenir ce qui me revient de droit (ma quotité disponible) en termes des biens dans la maison de ma maman, petits meubles bijoux linge vaisselle maison album timbres etc..
Pourquoi je ne puis avoir une clé?? ne suis-je plus la fille la soeur! c'est de ma vie dont il s'agit! elle veut vendre la maison et la brader en plus..
merci d'avance

cordialement
anavim